

**COMMUNE  
DE  
SAINT MARCEL-lès-ANNONAY**

**COMPTE RENDU SUCCINCT**

Conseil Municipal  
du 27 septembre 2018 à 19 h 30

**ANNULE ET REMPLACE (erreur horaire de début de séance)**

Président de séance : **Monsieur Alain ARCHIER, Maire**

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Présent(s) : ARCHIER Alain, ROUX Michel, THOMAS Irène, BRUNON Doriane, GIRARD Patrice, RAMEAU Maryse, REVOIL Lyliane.

Excusé(s) : POULENARD Guy, GOURDON Chrystelle, GUYOT Laurent, MAYOUD Martine, MARSEGUERRA Marcel.

Absent(s) : BLACHE Jean-Paul, PEYRARD Georges.

Pouvoir(s) : POULENARD Guy à ARCHIER Alain, GOURDON Chrystelle à REVOIL Lyliane.

---

*Monsieur Alain ARCHIER, Maire ouvre la séance ordinaire publique à 19 heures 30 et constate que le nombre de conseillers municipaux présents ne permet pas d'atteindre le quorum.*

*De ce fait, la séance ne peut avoir lieu.*

*Monsieur le Maire lève donc la séance à 19 heures 40.*

Vu par nous, pour être mis à l'affichage en mairie, le ...29/09/2018....., conformément aux dispositions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

Alain ARCHIER

